

Association Le Farinet
Rte des Écussons 10
1950 Sion

Sion, le 18 septembre 2017

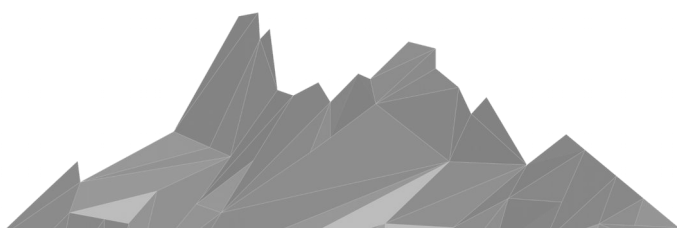
Madame, Monsieur,

Nous prenons bonne note de votre courrier du 24 août 2017 et sommes conscients de la contrariété qui transparaît dans le ton que vous employez. Nous souhaitons accorder à vos institutions le respect que vous souhaitiez et nous vous demandons de pardonner certaines erreurs que nous avons commises : Dans le langage juridique que vous avez employé, nous n'avons pas compris que l'assujettissement et l'affiliation à un OAR était un prérequis au lancement de notre activité. De même, la période ayant suivi le lancement ayant mobilisé passablement de nos ressources (bénévoles toujours), nous n'avons pas donné suite correctement à certains de vos courriers et nous en sommes désolés. Les vacances d'une bonne partie de nos membres n'a en rien aidé au bon suivi de ce dossier.

Veillez trouver ci-dessous les réponses à vos questions. J'ajoute cependant que notre modèle d'affaire n'est pour l'instant en rien définitif, car le fonctionnement bénévole d'aujourd'hui ne saurait être durable et nous souhaitons l'adapter dès que nous aurons une vision plus claire de notre impact régional.

1. Nombre de farinets en circulation : 102'533.- (l'indicateur mis à jour hebdomadairement sur la première page de notre site internet tient en compte des estimations de montants non encore comptabilisés, en dépôt dans les points de change).
2. Non. Nous pensons cependant rajouter cela dans le règlement prochainement, afin de fixer le plafond maximum à 1000.- pour les membres et 300.- pour les non membres.
3. Non. Seuls les commerçants membres du réseau peuvent effectuer ce changement, sur présentation de leur carte de membre. Dans ce cas, un contact individuel est établi avec chaque commerçant pour l'aider à élargir son réseau de partenaires.
Si l'opération Farinet devait se terminer, un délai de plusieurs mois serait défini pour permettre à tout et chacun de venir reconverter la monnaie locale en CHF.
4. Cet indicateur est mis à jour mensuellement.
 - Les membres s'inscrivent sur le site Internet et s'acquittent d'une cotisation de 15.- à 60.-. Les membres prestataires s'acquittent d'une cotisation de 150.- à 600.-. Ces montants servent au fonctionnement interne de l'association, ainsi qu'au soutien de projets associatifs locaux, à raison d'un rapport d'environ 50-50.
 - Oui. Nous ne pouvons pas contrôler la façon dont les gens s'échangent entre eux les coupons du farinet.

- Non. Nous ne savions pas que vous pouviez nous proposer une couverture de ce type. Nous avons compris que ce n'est qu'une fois que le projet était lancé que la FINMA pouvait se prononcer sur ledit projet. Que nous avons la possibilité de vous demander conseil, mais que cela nécessitait de vous mandater, et donc de vous payer, pour ça. Notre association n'a pas aujourd'hui la possibilité de financer des conseils juridiques au tarifs pratiqués dans le milieu bancaire.
5. Cet indicateur est modifié à chaque fois que nécessaire.
- OT Sion : 49'981.-
 - OT Martigny : 4'034.-
 - OT Sierre : 0.-
 - Marché (numismate) : 7'700.-
 - Ma petite nature (Sion) : 0.-
 - OT Nendaz : 0.-
 - Ballestraz
 - La différence entre ces montants et le montant de 102'533 résulte d'une vente directe lors du lancement (19'092), de marchés (2'016.-), de manifestations (3'812.-), de fonds de caisse vendus à des commerçants, de commandes particulières de collectionneurs (1'305.-) et de différentes dépenses de l'association sur ses fonds propres (crowdfunding + dons + cotisations : 12'193.-) ainsi que de ventes effectués par les bureaux de change mais non encore comptabilisés.
6. Voici la liste des mouvements effectués avec les bureaux de change :
- 6.5.2017 : livraison de 4800 farinets au stand mobile du Numismate
 - 15.5.2017 : livraison de 4800 farinets à l'OT de Sion
 - 18.5.2017: récupération de 20 farinets à l'OT de Sion
 - 18.5.2017 : livraison de 9600 farinets à l'OT de sion
 - 24.5.2017 : Livraison de 5000 farinets à l'OT de Martigny
 - 26.5.2017 : récupération de 2420 farinets à l'OT de Sion
 - 26.5.2017 : livraison de 10850 farinets à l'OT de Sion
 - 16.6.2017 : dépôt de 5900.- farinets au bureau de change Ballestraz (Sion)
 - 16.6.2017 : récupération de 3760 farinets à l'OT de Sion
 - 16.6.2017 : dépôt de 12'150 farinets à l'OT de Sion
 -
 - 20.6.2017 : dépôt de 4230 farinets à l'OT de Sierre
 - 3.7.2017 : dépôt de 10'300 farinets à l'OT de Martigny
 - 7.7.2017 : Récupération de 290 farinets (fond de caisse) à l'OT de Sion
 - 7.7.2017 : dépôt de 5600 farinets à l'OT de Sion
 - 7.7.2017 : récupération de 680 farinets (fond de caisse) au stand mobile du Numismate
 - 7.7.2017 : livraison de 5600 farinets au stand mobile du Numismate
 - 14.7.2017 : dépôt de 5600 farinets à l'OT de Nendaz
 - 21.7.2017 : rallonge de 4000 farinets à l'OT de Sion
 - 9.8.2017 : dépôt de 6036 farinets à l'OT de Sion
 - 10.8.2017 : rallonge de 2000 farinets à l'OT de Sion
 - 10.8.2017 : récupération de 1110 farinets à l'OT de Sion





En espérant que ces chiffres vous fourniront les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

David Dräyer
[rôle juridique]

